



Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais

Le 1^{ER} Juin 2021

MAIRIE D'ONS-EN-BRAY

22, place de l'Église
60650 ONS EN BRAY

☎ 03 44.81.61.07
mairie.onsenbray@yahoo.fr

Le Maire d'Ons-en Bray,
à
Mesdames et Messieurs les administré(e)s

Les 20 et 27 juin prochains auront lieu les élections départementales et régionales.

EXCEPTIONNELLEMENT pour ces seules élections, les bureaux de vote seront transférés de la Mairie vers la nouvelle salle socio-culturelle, 1300 route des Solons, derrière l'école, car dans le cadre de la crise sanitaire, il y a nécessité d'espacer les différentes installations.

Je tiens à vous rappeler, ci-après, quelques consignes pour le bon déroulement de ces scrutins, selon les instructions de la Préfecture en matière de Loi électorale :

- **Justifier de son identité avec la Carte Nationale d'Identité** ou un autre document officiel avec photo (*en cas d'oubli il sera impossible de voter*) (article 1^{er} de l'arrêté INTA1827997 du 16 Novembre 2018)
- **Nécessité de prendre au minimum 2 bulletins différents** parmi ceux proposés pour chaque élection
- **Passage OBLIGATOIRE par l'isoloir** (1 isoloir pour une personne) (article L 62 du Code Electoral)

Enfin, bien entendu **être muni d'un masque, d'un stylo pour émarger** sur les listes électorales et **utiliser le gel hydro-alcoolique à l'entrée et sortie du bureau de vote.**

Les bureaux seront ouverts de 8 h à 18 h en continu.

Pour les opérations de dépouillement après 18 h :

Le nombre de personnes voulant y assister sera restreint eu égard à l'espacement d'1,5m à préserver entre chaque spectateur, enfin, il sera demandé un silence absolu afin de ne pas troubler le dépouillement jusqu'à la proclamation des résultats.

Je vous remercie par avance de l'attention et du respect que vous porterez à ces différentes consignes.

Prenez soin de vous et restez prudent.

France VERMEULEN

